



ASSEMBLEE GENERALE

Par aircaraibes06

Bonjour, nous avons reçu la convocation Assemblée générale par courrier électronique. Certains copropriétaires m'ont envoyé leur pouvoir en pièce jointe par mail que J'ai imprimé afin de les présenter lors de l'AG. Est ce qu'ils seront valables ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Est-ce que le syndic a reçu aussi une copie de ces pouvoirs ?
Ce serait plus sûr ou bien demandez un original signé par courrier postal.